



ANTICIPER • AGIR • ACCOMPAGNER
Préservons nos rivières et notre territoire

XXXXX Xxxxxx
XX XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
77120 MOUROUX
Le 13/02/2025

Objet : Travaux préparatoires pour la réalisation du projet d'atténuation des inondations et de restauration hydromorphologique et écologique du Grand Morin au droit du Clapet de Mouroux

Référence : 2025-12
Affaire suivie par : Emmy FICKINGER
Poste : Animatrice milieu aquatique
Coordonnées : e.fickinger@smage2morin.fr

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de l'opération d'atténuation des inondations et de restauration hydromorphologique et écologique du Grand Morin au droit de l'ouvrage du Clapet de Mouroux, portée par le SMAGE des 2 Morin, sur le Grand Morin, vous avez récemment signé une convention pour la réalisation d'interventions sur vos berges.

Conformément à cette convention, des travaux préparatoires et forestiers doivent être effectués en premier lieu, afin de faciliter l'accès aux berges et aux terrains concernés par le bras de dérivation, pour l'entreprise en charge des travaux. Ces interventions auront lieu entre mi-février et mi-mars 2025.

L'entreprise TERIDEAL interviendra pour marquer certains arbres en vue de leur abattage. Vous serez préalablement informé de la visite de l'entreprise par cette dernière. Dans un premier temps, les travaux forestiers se concentreront sur la zone du bras de dérivation (cf. convention) en rive gauche. Le reste des travaux forestiers sera traité après la mise hors d'eau, lors des gros-œuvres, prévue fin juin 2025.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions pour votre collaboration dans cette démarche.

Cordialement,

Le Président du SMAGE des 2 Morin
Philippe DE VESTELE

